Journée régionale « Communication Alternative et Augmentée »

1er avril 2025

Les personnes en situation de handicap ont, comme tout un chacun, des droits, des projets et des aspirations pour leur parcours de vie (métier, habitat, activité sportive ou culturelle, vie affective). C'est une chose de savoir précisément ce que l'on souhaite, une autre d'être en mesure de le communiquer.

Un des facteurs du développement des capacités d'autodétermination est bien un soutien offert aux personnes dont la Communication Alternative et Améliorée (CAA) fait partie.

La promotion de la CAA a été récemment rappelée lors de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023 : « la première brique de l'autodétermination, c'est de bénéficier de moyen de communication lorsque l'on a des difficultés pour s'exprimer. »

C'est pourquoi, L'Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Bretagne et Equipe et Moi en CAA du centre mutualiste de Kerpape ont eu le plaisir d'organiser une journée régionale d'information et de sensibilisation sur la CAA le 1er avril 2025 à Rennes.

Déambulation au cours de cette journée

Mr Malik Lahoucine, directeur adjoint de l'Agence Régionale de Santé, nous a fait l'honneur d'ouvrir cette journée, rappelant que la CAA est un préalable nécessaire à une société inclusive.

La journée a ensuite été introduite par Guénaëlle Mahé, pilote de l'ERHR Bretagne, et Mathieu Thébaud, pilote d'Equipe et Moi en CAA, Centre Ressource CAA de Bretagne. L'ambition de cette journée est claire : ***impulser une dynamique nouvelle autour de la CAA en Bretagne !***

« Nous avons un intérêt primordial à porter haut et fort cette démarche, à faire résonner la CAA et à la rendre accessible à tous. Cela commence par une initiation collective à ce qu'est réellement la CAA, à son potentiel transformateur et aux différentes pistes que nous pouvons explorer ensemble. »

Il est 9h15 lorsque démarre la **première table ronde** qui rappelle le ***contexte politique et les enjeux de la CAA***. Philipe Lefait, journaliste et modérateur de la journée, anime cet instant dynamique en présence de Céline Poulet, secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap (CIH), de Gwenaëlle Sebilo, secrétaire générale du Groupement National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR), et de Damien Tellier, directeur du dispositif Institut Médico-Educatif « Les 3 Mats », de l'association Ar Roch.

La CAA, une priorité nationale

La communication est un droit universel régi par la Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées (CIDPH). Celui-ci implique le devoir de rendre accessible à tous cette liberté d'expression fondamentale, quel que soit le handicap.

La CAA est aujourd'hui érigée en priorité et une stratégie nationale sera prochainement mise en œuvre pour garantir que tous les acteurs aient accès à des démarches et à des outils de CAA.

Quelques annonces officielles

Un groupe de travail composé d'associations, de personnes concernées, de familles et de professionnels s'est réuni pour établir un cahier des charges qui va permettre de déployer dans chaque département une mission départementale de communication alternative et améliorée. Ces missions départementales auront pour but de permettre aux personnes concernées et aux professionnels d'accéder facilement à un interlocuteur de la CAA et d'organiser l'écosystème déjà mobilisé sur le territoire.

- 20 missions départementales seront déployées d'ici 2025.
- La mise en place d'une démarche de CAA et l'accès à des outils de communication seront obligatoires par les établissements et services médico-sociaux.
- L'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) va publier un guide pour soutenir les ESMS à la mise en place de ces démarches et outils de communication.
- Un fond d'appui à la transformation de l'offre de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) viendra accompagner d'outils de CAA les ESMS qui s'engageront dans la démarche et outiller les pôles départementaux qui vont se mettre en place.
- Le comité interministériel du handicap (CIH) s'engage à revoir le taux de remboursement des outils de CAA devant l'évolution actuelle de ces outils dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH) aide technique de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
- Les pôles départementaux viendront aussi soutenir les MDPH dans le cadre de l'évaluation de la personne, de l'outil nécessaire et du référentiel de l'outil nécessaire.

Ces annonces présagent de belles avancées pour le futur déploiement de la CAA sur le territoire.

Des obstacles à surmonter :

- ➔ Des contraintes financières avec des budgets alloués pour la CAA à hauteur de 2,5 millions d'euros, à partager entre les 100 départements. Une réflexion collective sera donc nécessaire pour déployer la démarche sur le territoire, sur une logique de fonction ressource à partir d'ESMS spécialisés.
- ➔ L'accès à la formation des familles et des aidants qui ne bénéficient pas d'aide financières (compte de formation, etc.) sera un axe à travailler également.

Un enjeu sociétal

« La CAA c'est partout, tout le temps »

- ➔ La société civile dans son ensemble doit avoir connaissance de la CAA, dont l'enjeu dépasse le monde du handicap.

Le contexte politique est présenté, c'est la fin de cette première table ronde.

10h, il est temps de parler concrètement. La CAA, c'est quoi ?

Cette **seconde table ronde** est animée par Marie Voisin-Du Buit, orthophoniste, formatrice et présidente de l'association ISAAC Francophone et Judith Labouverie, orthophoniste et formatrice également de l'association ISAAC Francophone.

Intitulée ***« La CAA : des moyens et une démarche incontournable, au service de l'autodétermination »***, la table ronde permet de définir la CAA et introduit la notion de démarche :

La CAA recouvre un très grand nombre de moyens, outils et stratégies qui permettent aux personnes qui ont des difficultés de langage et de communication de s'exprimer, de comprendre et de participer à la vie de la société. Pour en témoigner, deux mamans concernées, Céline El-Khaddar et Malika Paulik, entrent en scène pour raconter leur histoire : comment elles ont surmonté les obstacles et, persuadées du potentiel de communication de leurs enfants, ont mis en place une démarche de CAA.

« Tout le monde peut communiquer »

Oui, tout le monde peut communiquer ! Et c'est Nicolas Joncour, un jeune étudiant atteint d'autisme, non verbal, qui vient le démontrer. Accompagné de sa maman qui tiendra le rôle d'assistante de communication, mère et fils nous offrent une démonstration de leur communication à travers un ordinateur muni d'une synthèse vocale.

Alors que l'on ne lui promettait aucun avenir, Nicolas a bravé tous les préjugés pour enfin obtenir son baccalauréat et intégrer une licence de sociologie à l'université.

Les témoignages sont émouvants, dont il se dégage un sentiment d'humanité et de solidarité. Leurs réussites de démarche de communication apportent de l'espoir et les discours ponctués de sourires nous font vivre un moment joyeux malgré un sujet difficile.

Après une pause bien méritée, la matinée se poursuit avec une **3e table ronde : *« Communication à 3 voies ».***

Wilfried Bertin, jeune résident de « La bande à MEMO » et sa maman Corinne Michel nous racontent comment les habitants de la maison des amis, ces singuliers du langage, se parlent.

Puis avec la complicité de Véronique Le Ral, orthophoniste au Centre National de Ressources Handicaps Rares (CNRHR) Laplane, Wilfried nous propose une démonstration de communication au travers des dessins situationnels. Un moment instructif, jalonné d'une bonne dose d'humour !

« Le témoignage des familles et personnes concernées a donné une dimension particulière sur l'impact d'une démarche de CAA au service du respect des droits fondamentaux, comme levier d'auto-détermination et d'accompagnement dans la trajectoire développementale de la personne concernée, bien au-delà de la compensation avec des outils. La démarche CAA s'inscrit aussi sur les enjeux d'accessibilité, de participation et d'inclusion, commun au concept de littératie en santé. » Viviane, ergothérapeute

---

Un ***temps de repas convivial*** est proposé sur le temps du midi. C'est l'occasion pour les participants d'écrire leurs idées sur le « Mur des Pensées » et de retrouver les professionnels autour des stands disposés dans la salle. Le Mur des Pensées est un tableau où les participants sont invités à évoquer leurs idées autour d'un évènement positif de l'utilisation de CAA, de partager une ressource et d'inscrire une thématique qu'ils aimeraient aborder. Après le déjeuner, quatre ateliers sont proposés au cours de l'après-midi.

1

Le **premier atelier** animé par Marie Voisin-Du Buit et Judith Labouverie est intitulé ***« La CAA à portée de main : comment intégrer facilement la CAA lors des activités ? »***

L'atelier a permis de pratiquer de façon ludique la Communication Alternative et Améliorée, puis de réfléchir à la création d'un support et aux modalités de communication pour une activité. Il a contribué à la découverte d'un panel important d'outils robustes, d'éclaircir la notion de multimodalité et ainsi d'ouvrir le champ des possibles.

L'atelier a été coanimé par des familles concernées par la pratique de CAA. Un investissement fort, couronné d'une richesse dans les interactions avec les professionnels présents.

« Contrairement à ce que j'avais appris, il est possible de multiplier les modalités de CAA auprès des personnes en situation de handicap. Il faut également multiplier les supports afin que la communication se fasse partout. » Marc, éducateur spécialisé

2

Le **second atelier** animé par les professionnels d'Equipe et Moi en CAA a donné accès à la ***découverte d'outils numériques en CAA et leurs utilisations***.

Il existe de nombreuse façon de mettre en place de la CAA et la technologie fait partie des moyens disponibles. Cet atelier a permis de mettre en pratique quelques outils technologiques en présentant leurs avantages mais aussi leurs limites. Il a permis également d'expérimenter les différents moyens d'accès technologiques disponibles (tactile, commande oculaire, commande à la tête, contacteurs…).

Lors du **troisième atelier** intitulé ***« Récit de vie et témoignage »,*** Agnès Jamin a partagé son expérience de maman, son combat pour permettre à son fils de s'épanouir et de rester dans une dynamique inclusive, malgré les obstacles rencontrés. Elle a abordé les différents outils de communication qu'elle a utilisés, ses réussites, ses difficultés et les leçons qu'elle a tirées de son parcours.

L'atelier a mis également en lumière l'initiative inspirante d'Agnès et de son mari : la création du restaurant inclusif "Bottega Mathi", un projet qui offre des opportunités d'emploi et de développement pour des jeunes en situation de handicap.

Cet atelier a offert un éclairage unique sur les enjeux de la communication et de l'inclusion pour les personnes autistes non verbales.

Un témoignage à la fois émouvant et concret, qui a permis de mieux comprendre les besoins des personnes concernées et de s'inspirer de l'expérience d'Agnès pour mettre en place des solutions adaptées et favoriser l'inclusion.

3

Le **dernier atelier** était nommé ***« Implémenter une démarche de CAA auprès d'équipes de professionnels : modalités d'intervention et retours d'expériences sur le territoire »***, animé par l'équipe du CNRHR Laplane.

L'atelier a eu pour ambition, au travers de témoignage de professionnels d'ESMS bretons, de montrer la manière dont ils ont réussi à mobiliser leurs équipes à la démarche CAA à partir de l'outil du dessin situationnel.

« J'ai retenu et mis en pratique le dessin situationnel » Magalie, orthophoniste

---

Et demain, en Bretagne ?

A la fin de ces ateliers, tous les participants se sont retrouvés dans l'amphithéâtre. Ce fut l'occasion de revenir en image sur la journée par des captures vidéo réalisées tout au long de l'évènement.

Si la journée a mis en lumière tout ce que recouvre le terme de CAA, l'heure est désormais à la collaboration pour maintenir la dynamique impulsée sur le territoire et initier des démarches concrètes. Pour cela, il est proposé aux participants de rejoindre une communauté de pratiques (CoP) autour de la CAA. Ce groupe d'échange se réunira pour partager les avancées, les pratiques et les expériences, impliquant parents, aidants et professionnels. La CoP, c'est un espace où chacun peut s'exprimer librement sur un sujet commun, pour faire avancer les choses et réfléchir collectivement sur des thématiques précises.

Ainsi se termine cette journée consacrée à la CAA, rythmée par des temps forts et des échanges enrichissants.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les participants pour leur implication, leur dynamisme et leur enthousiasme, ainsi qu'aux membres des équipes de l'ERHR et de l'Equipe et Moi en CAA", ainsi qu'à tout le copil.

Lénaïg EDET, référente de parcours, ERHR Bretagne

Des commentaires de la journée

Commentaire LinkedIn de Mr Lahoucine (ARS) :

« Un grand 🙏 et 👏 à l'ERHR Bretagne et à Equipe & moi du Centre Mutualiste de Kerpape pour cette belle initiative et pour l'organisation de cette belle journée régionale dédiée à la communication alternative améliorée, préalable nécessaire à une société inclusive !
Un grand 🙏 à Céline Poulet et au SGCIH Comité interministériel du handicap pour leur soutien, pour leur présence et leur pugnacité !
A refaire absolument ! »

Commentaires anonyme issus des questionnaires des satisfaction :

« Bonjour je confirme, journée très intéressante qui m'a beaucoup remotivée pour convaincre mes collègues... »
Cordialement
Valérie

*

« Journée CAA très enrichissante, avec intervenants pédagogiques, et ateliers concrets »

*

« Merci pour votre accueil et cette belle journée de CAA »

*

« Les besoins exprimés par les professionnels et le dynamisme pour les utiliser concrètement. L'engouement pour la CAA enfin !!!!! Il faudrait plus de journées comme celle-ci pour impulser plus de volonté des structures a mettre en place ces techniques.....le combat qu'il a fallu mener en tant que parent

(réponse à « ce qui m'a le plus marqué »)

FIN